

Assemblée n°2 de Vigie Mer

Du 11 Janvier 2019

à l' Aquarium de la Porte Dorée (Paris)

Compte-rendu de réunion



ORDRE DU JOUR :

- 16h00 – 16h10 : Rappel sur l'historique de Vigie Mer et de la première assemblée le 6 décembre 2017 à Marseille
- 16h10 – 16h25 : Annuaire des programmes de sciences participatives « Mer et Littoral »
- 16h25 – 16h40 : OPEN le portail des sciences participatives
- 16h40 – 17h10 : Présentation de l'avancement des travaux des 3 Groupes de Travail (GT) :
 - GT Identité-Fonctionnement
 - GT Données
 - GT Communication-Portail
- 17h10 – 17h25 : Présentation du projet MARHA (AFB)
- 17h25 – 17h35 : Pistes de financements
- 17h35 – 17h45 : Besoins exprimés par les membres de Vigie Mer
- 17h45 – 18h00 : Perspectives 2019
- 18h00 : Discussions et échanges conviviaux autour d'un pot de l'amitié

PERSONNES PRÉSENTES (*membres du comité de coordination) :

- Annie Birolleau - Agence Française pour la Biodiversité
- Virginie Antoine - Agence Française pour la Biodiversité
- Benjamin Guichard - Agence Française pour la Biodiversité
- Matthieu Lapinski* - Ailerons
- Alexandra Rohr* - APECS
- Dominique Duché - Aquarium de la Porte Dorée
- Gabriel Picot - Aquarium de la Porte Dorée
- Yann Louault - Astrolabe Expéditions
- Cédric Courson - Astrolabe Expéditions
- Julie Saidlitz - Astrolabe Expéditions
- Amélie Fontcuberta - Ecocéan
- Jean-Claude Jonac* - FFESSM PACA et FFESSM 13
- Céline Reuter* - Groupe Associatif Estuaire
- Corinne Copin* - Institut Océanographique-Fondation Albert Ier
- Thierry Micol* - LPO
- Wilfried Bay-Nouailhat - Mer et Littoral
- Anne Bay-Nouailhat - Mer et Littoral

Romain Julliard - MNHN
Cathy Roquefort - Peau Bleue
Sylvie Huet - Peau Bleue
Lilita Vong* - Planète Mer
Laurent Debas* - Planète Mer
Laura Barth - Septentrion Environnement
Pierre Boivin - UNCPIE
Pascal Monestiez

Introduction

- Tour de table et présentation des membres du comité de coordination
- Présentation du déroulé de l'assemblée
- Rappel de l'historique de Vigie Mer et des actions menées en 2018

Historique :



Alexandra Rohr (APECS) rappelle l'historique de Vigie Mer : Depuis 2015, dans le cadre du projet 65 MO porté par le MNHN et qui vise à développer des outils sur les sciences participatives en France, un animateur avait été embauché pour structurer et créer une dynamique Vigie Mer. Puis, en 2017, un groupe de travail temporaire constitué de 4 structures (APECS, LPO, Peau-Bleue, Planète Mer) s'est monté afin de pouvoir maintenir et poursuivre le développement du réseau d'animation Vigie Mer. C'est à l'occasion du 6 décembre 2017, qu'a eu lieu la première assemblée Vigie Mer. Cette dernière a réuni 31 participants et a permis d'acter la naissance du réseau avec la finalisation et l'approbation de deux documents structurants pour l'identité et le fonctionnement du réseau : « une charte des valeurs et acte d'engagement » et « les principes de gouvernance ».

Romain Julliard (MNHN) apporte une précision : il rappelle qu'à l'origine, Vigie Mer était une initiative de l'Agence des aires marines protégées (aujourd'hui Agence française pour la biodiversité), et que 65 MO n'a fait que reprendre ce projet.

Quelles actions après la première assemblée ?



Alexandra Rohr (APECS) rappelle qu'après l'assemblée, trois groupes de travail ont été lancés : le GT identité-fonctionnement, le GT données, et le GT communication-portail. Il y a eu beaucoup d'échanges en 2017, échanges dont l'assemblée n'a pas forcément eu écho (voir le graphe sur le suivi des activités mails pour le comité de coordination).

Projet d'annuaire des programmes de sciences participatives Mer et Littoral



Lilita Vong (Planète Mer) présente un projet de mise à jour d'un recensement des programmes de sciences participatives sur la mer et le littoral (initié antérieurement par l'animateur engagé par 65MO), dans le cadre des activités de l'association Planète Mer. Ce travail pourrait être poursuivi dans le cadre de Vigie Mer. Ce travail a permis de dénombrer une centaine de programmes à l'échelle de la Méditerranée transfrontalière (cf. rapport de Lisa

Kundasamy, stage de M2 à Planète Mer). La démarche a ensuite été étendue à l'échelle nationale, métropole et outre-mer (cf. travail de recensement par Ophélie Silvio et en infographie par Claire Marc, en service civique à Planète Mer). Ce travail a permis de mettre en place : (1) une BDD rassemblant 112 programmes dont le but initial était d'être un annuaire des programmes de SP, (2) une infographie pour communiquer sur ce travail de recensement. La question aujourd'hui est de savoir comment Vigie Mer pourrait s'emparer de cet outil pour inventorier l'existant et éventuellement avoir une base de données de « prospects » pour étendre le réseau.

Des échanges ont lieu et certains membres recommandent de travailler la structure de la BDD par rapport aux besoins de Vigie Mer et de détailler davantage l'inventaire (quels protocoles utilisés, quelles espèces touchées, quel secteur géographique couvert ?), et de le mettre à jour régulièrement, notamment par rapport aux programmes qui ne sont plus actifs.

Benjamin Guichard (AFB) ajoute que dans le cadre de la DCSMM, ce recensement pourrait être utile par rapport à un rendu à préparer pour le prochain programme de surveillance (PdS), avant fin 2019. Pour cela, une colonne avec un lien sur les descripteurs de la DCSMM pourrait être ajoutée. De plus, ce serait bien que les coordinateurs des descripteurs bénéficient d'infos sur les protocoles.

Matthieu Lipinski (AILERONS) propose de faire la synthèse sur les programmes en cours, de faire un bilan pour voir quels sont les descripteurs qui peuvent pousser l'évolution des sciences participatives de demain, et Vigie Mer peut promouvoir cette réflexion.

Benjamin Guichard (AFB) répond que le travail d'identification des programmes de sciences participatives répondant aux descripteurs a été fait pour le premier PdS, et invite les membres de Vigie Mer à se rapporter à la présentation de Gérald Mannaerts lors des Rencontres de Planète Mer (disponible ici : <http://planetemer.org/session-4> sur la page de valorisation des Rencontres : <http://www.planetemer.org/actions/rencontres-de-plan%C3%A8te-mer>).

Présentation du portail national OPEN sur les sciences participatives

[Pierre Boivin \(UNCPIE\)](#) présente le premier portail qui développe les sciences participatives, dans le cadre de 65 MO, et soutenu par l'AFB et la Fondation de France.

Les trois objectifs d'OPEN : 1/ informer le GP sur les SP en partant du constat que seul 4% des français connaissent les SP, 2/ connecter les publics intéressés aux observatoires afin de créer l'alliance entre science et société, avec des données peut-être pas très précises mais précieuses, 3/ développer des synergies entre les acteurs des SP avec une volonté de regrouper un maximum d'acteurs en France.

OPEN est une interface qui redirige vers les observatoires. Pierre fait une démonstration pour la navigation sur le site internet OPEN.

- La nouveauté, ce sont l'ajout des « collectifs d'acteurs », dont Vigie Mer fait partie. Attention, la notion de collectif soulève une notion de regroupements d'acteurs.
- Création de compte professionnel pour un annuaire des professionnels (la validation des inscriptions est faite par Pierre Boivin). [Lilita Vong \(Planète Mer\)](#) alerte que c'est important de suivre la présentation de la création de compte, car dans le cadre du GT Communication-portail de Vigie Mer, on va demander prochainement aux membres de Vigie Mer de s'inscrire dessus.
- Deux *newsletters* sont envoyées tous les mois, une pour le grand public et une autre pour les professionnels.

[Annie Birolleau \(AFB\)](#) demande s'il y a des synergies entre la BDD de Planète Mer et OPEN ? [Lilita Vong \(Planète Mer\)](#) répond affirmativement, le recensement permettra à OPEN de repérer les porteurs de programme non catalogués pour les inviter à s'inscrire par la suite. Il existe des synergies forte avec OPEN, notamment au travers du Collectif National des Sciences Participatives – Biodiversité (CNSPB) co-animé par la LPO et Planète Mer.

[Sylvie Huet \(Peau Bleue\)](#): trouve le site très agréable, mais interroge sur la sémantique «sciences participatives » et « qu'est-ce qu'un professionnel ? »

[Gabriel Picot \(Aquarium de la Porte Dorée\)](#) pose une question sur la pérennité du portail après 65MO. [Romain Julliard \(MNHN\)](#) répond qu'ils y travaillent.

Révision des modalités de vote de l'Assemblée

VIGIEMER

L'Assemblée Vigie Mer se réunit au moins une fois par an pour faire un bilan des actions engagées et débattre des projets nouveaux :

- elle peut valablement délibérer si au moins la moitié des membres votants inscrits sont présents ou représentés,
- elle décide à la majorité simple des membres votants, présents ou représentés (chaque personne morale membre dispose d'une seule voix, même si plusieurs membres de la structure sont présents),
- un membre votant de Vigie Mer peut recevoir une délégation de vote pour un maximum de trois structures membres absentes pour une même Assemblée,
- chaque représentant d'une personne morale inscrite à Vigie Mer doit disposer d'un mandat écrit de sa structure pour la représenter et voter en son nom, et doit se présenter en capacité de voter sur les points de l'ordre du jour le nécessitant.

Entre les réunions de l'Assemblée, le comité de coordination pourra, pour des décisions urgentes, solliciter les avis ou voter des membres par voie électronique. Les modalités de vote et de quorum seront les mêmes que pour les assemblées annuelles.

VOTES

Suite à de nombreuses questions notamment au sein des GT dans les modalités de prise de décisions, il semblait important de rediscuter ensemble des modalités de vote et notamment de le faire avant la présentation des trois GT (votes à réaliser). **Thierry Micol (LPO)** rappelle les principes de gouvernance sur l'organisation d'un vote de l'Assemblée où « *chaque représentant d'une personne morale inscrite à Vigie Mer doit disposer d'un mandat écrit de sa structure pour la représenter et voter en son nom, et doit se présenter en capacité de voter sur les points de l'ordre du jour le nécessitant* ». Etant donné la lourdeur de la démarche, le CoCor propose que les structures puissent voter aujourd'hui même sans mandat écrit. De plus, dans l'hypothèse où de nombreux membres individuels rejoindraient le collectif, il avait été proposé pour le moment qu'une personne physique ne dispose pas du droit de vote afin de ne pas être majoritaire par rapport aux structures membres. Un membre uniquement étant dans ce cas, Pascal Monestiez, il est proposé qu'il puisse prendre part au vote et qu'il puisse disposer de la délégation de vote qui lui a été faite.

VIGIEMER

Proposition 1 : on autorise toutes les structures à voter même sans mandat écrit
Proposition 2: on autorise les membres physiques à recevoir une délégation de vote

VOTES

Présentation de l'avancement des travaux des 3 groupes de travail (GT)

● GT "identité-fonctionnement"

VIGIEMER

GT IDENTITE-FONCTIONNEMENT

Avancement des travaux

Adopteur du GT : Esther Emmanuelli (CPIE Bassin de Thau)
Membres : Franck Morin (MNH), Nicolas de la Plongée (MNH), Olivier Buisson (MNH), Damien Buisson (MNH), Mathieu Micaud (MNH), Mathieu Micaud

Objectifs :

- Valider le nom et le collectif d'ici fin 2018 début 2019
- Approuver le règlement et la structure du collectif début 2019
- Autre question quand on travaillera ?

Action 1 : valider un nouveau collectif

Contexte : Changement de nom du collectif issu du GT lors de l'Assemblée constitutive de 2017 « vigie mer » + 104 14 à l'identité Museum + demande de la part de BMNH d'envisager de changer de nom.

Réflexions du GT sur les notions importantes à valider dans le nom :
la notion de Sentinelle/collectif
la notion d'Observation/Vigie/Sentinelle/Brion
la notion membre

Propositions soumises au vote :

Collectif des Sentinelles de la Mer	12 votes
Sentinelles, collectif des Sentinelles de la Mer	11 votes
Collectif Sentinelle	11 votes

Le CPIE du Bassin de Thau n'étant pas disponible (organisation du village Sentinelles de la Mer au Salon de la Plongée), **Thierry Micol (LPO)** relaie les conclusions du GT Identité-Fonctionnement sur le choix du nom du réseau : 12 votes pour Collectif des Sentinelles de la Mer et 11 votes pour SentiMer, collectif des Sentinelles de la Mer.

Texte préparé par Esther Emmanuelli (CPIE Bassin de Thau) :

- **pour la diapo 11** « Pour le moment il y a deux objectifs qui ont été identifiés par le GT mais nous sommes ouverts à d'autres propositions de la part de l'assemblée.

Dans un premier temps, le GT s'est attelé à la tâche de proposer un nouveau nom au collectif puisque c'était l'action la plus urgente à mener.

Rappel du contexte : un éventuel changement de nom du collectif avait été évoqué lors de l'assemblée constitutive de 2017, certains membres ne se retrouvant pas dans le nom « vigie mer » très lié à l'identité Museum. Par ailleurs, le comité de coordination de Vigie Mer a reçu, de la part de 65MO, la demande d'envisager de changer de nom car effectivement très proche des programmes MNHN alors qu'aujourd'hui le collectif a d'autres objectifs et mode de fonctionnement.

VIGIEMER

GT IDENTITE-FONCTIONNEMENT

Avancement des travaux

Résultats des votes :
31 personnes ont voté, certains étant de la même structure. Il y a eu final 27 votes comptabilisés, de 27 structures membres.

12 votes pour Collectif des Sentinelles de la Mer
11 votes pour Sentinelle, collectif des Sentinelles de la Mer
11 votes pour Collectif Sentinelle
3 votes exprimant le souhait de ne pas changer de nom

Objets des propositions :
- Un nom court + SentiMer + plus bien, accédé à une forme longue
- Le terme « collectif » a plus bien
- L'identification de la Mer permet de différencier le collectif d'autres
- Aux réseaux sentinelles existants, tout en gardant une cohérence de société et dans la forme longue du nom

SentiMer, collectif des Sentinelles de la Mer ???
Décision finale 77

Expliquer la démarche du GT : En tenant compte de ce contexte, le groupe de travail a pris la décision de trouver un nouveau nom au collectif. On a réfléchi sur les notions importantes à valoriser dans le nom. On a également tenu compte de l'existence de deux réseaux sentinelles et donc proposé de conserver ce nom en y ajoutant la notion de « groupe ». Suite à ce travail, 3 propositions de noms ont été soumises au vote des structures membres. Chaque structure pouvait voter 1 fois. Elle pouvait voter pour 1, plusieurs, ou aucune des propositions identifiées. »

- pour la diapo 12 « J'ai supprimé les votes doublons des 3 structures ayant voté plusieurs fois et identifié une réponse unique en fonction de leur retour. Ca fait donc 27 votants mais les participants pouvaient voter pour plusieurs choix. Les deux premières propositions rassemblent le plus de votes, quasiment à égalité. Ce que l'on retient des commentaires, c'est que l'idée d'avoir un nom court « SentiMer » plaît bien, car cela donne souvent une meilleure visibilité en communication, accolé à une forme longue qui explicite le nom « SentiMer, collectif des sentinelles de la Mer ». Le terme SentiMer seul ne conviendrait pas. L'idée d'utiliser le terme « collectif » a bien plu. Pour certains, la combinaison Senti+Mer permet aussi de bien différencier ce collectif d'acteurs à l'échelle nationale des réseaux sentinelles de la mer existant aux niveaux régionaux. D'après ces premiers votes, il semble donc que le nom « SentiMer, collectif des sentinelles de la mer » répondent au plus grand nombre des participants car il répond aussi aux commentaires laissés par les votants.

Quelque soit le nom choisi il faut bien garder en tête que cela implique un nouveau logo et une nouvelle charte graphique qu'il faudra prendre en compte dans la nouvelle mouture du flyer.

Réactions :

Thierry MICOL (LPO) fait un retour sur le contenu du vote et les modalités de décision, en soulignant qu'il n'a pas participé au GT Identité-Fonctionnement mais qu'il aurait aimé que le choix de garder Vigie Mer ait été possible, car il semble qu'il n'y avait aucune obligation de changer de nom de la part du MNHN.

Pascal MONESTIEZ (INRA) précise que le GT n'est pas rentré dans les détails de la procédure de vote. Le GT a seulement proposé des noms. Il faut surtout prendre ce vote comme un sondage par rapport à des propositions, et non comme une prise de décision.

Jean-Claude JONAC (FFESSM PACA) note qu'il faudrait revoir la formulation de ce vote, pour préciser qu'il était formulé au sens d'une consultation ou non.

[Alexandra ROHR \(APECS\)](#) rappelle que les GT font des propositions et soumettent ces propositions à l'assemblée. Le GT Identité devait réfléchir s'il était pertinent ou non de changer de nom, il a choisi de changer de nom en expliquant pourquoi dans le mail et a proposé d'autres noms.

[Dominique DUCHE \(Aquarium de la Porte Dorée\)](#) demande si le nom de Vigie Mer est déposé. [Romain Julliard \(MNHN\)](#) ne pense pas. [Thierry MICOL \(LPO\)](#) évoque des projets existants qui porte le nom de « Vigie » sans que ce soit pour autant rattaché au MNHN. De plus, selon lui, il faudrait définir des modalités de décisions pour les GT.

[Alexandra ROHR \(APECS\)](#) rappelle que seule l'Assemblée est décisionnaire, les GT récupèrent et creusent les questions posées par l'Assemblée, puis proposent.

[Thierry MICOL \(LPO\)](#) conclut qu'il faut décider : soit on vote maintenant pour le nom qu'on préfère parmi les 3 proposés par le GT, soit on garde Vigie Mer, soit on renvoie au GT.

En réponse à [Mathieu LIPINSKI \(AILERONS\)](#) qui soulève la confusion entre les notions de « Collectif » et « Réseau (SentiMer) », [Alexandra ROHR \(APECS\)](#) souligne que la notion de « Sentinelles de la Mer » est semble-t-il plutôt régionale (exemples de l'Occitanie et de la Normandie).

[Un participant](#) réagit sur le fait que la notion de « Sentinelles de la Mer » est assez exclusive, [Laurent DEBAS \(Planète Mer\)](#) ajoute que les propositions enferment dans Sentinelles de la Mer et que selon lui, il n'avait pas le choix lors du vote.

[Alexandra ROHR \(APECS\)](#) alerte sur les résultats du vote, à savoir que le nombre de structures votantes n'est pas l'expression d'une majorité écrasante. De plus, les structures présentes à l'assemblée ne sont pas forcément les mêmes que celles qui ont voté.

[Romain JULLIARD \(MNHN\)](#) rappelle que le Muséum n'a fait qu'alerter sur la notion d'une « gamme Vigie-XX ». Toutefois le Muséum ne s'opposerait pas formellement si le choix de maintenir le nom de Vigie Mer était fait.

CONCLUSION : Il est proposé de ne pas se positionner aujourd'hui sur un nom, de faire un retour au GT Identité-Fonctionnement pour qu'il y ait de nouvelles propositions en faveur des plusieurs positions identitaires (garder Vigie Mer, changer de nom avec les propositions des autres noms), et de refaire tourner un vote électronique en ce sens.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : L'assemblée vote en faveur de cette proposition (4 abstentions correspondant aux délégations de pouvoir).

● GT "données"

VIGIEMER GT DONNEES Avancement des travaux

Administrateurs du GT : Dominique Duché, Céline Reuter, Pascal Monestiez

Participants : 21 participants (à date de l'évaluation)

Objectifs (feuille de route) :

Vise à échanger sur les méthodes de collecte et d'analyse voire de partage des données de sciences participatives "mer et littoral".
Ce groupe, potentiellement très large, pourra être scindé en plusieurs sous-groupes thématiques si le besoin s'en fait sentir.

Actions préliminaires :

Mise en place d'outils : partage d'un Google drive et de documents sur un espace où tous les participants ont accès.
Merci à Alexandre pour la mise en place et la coordination.

Faire connaissance : point sur les attentes, les compétences et les disponibilités... (dilan encore très incomplet)

Réflexions de GT sur les premiers projets (actions) à mettre en œuvre : atelier qui précède l'AG.
• Plusieurs thèmes apparaissent : collecte des données, protocoles, échanges, interopérabilité et partage, analyses des données et méthodes stats, institutions grand public, visualisations, cartographies, gestion BD, archivages, sanctuarisation, formations, accompagnement.

VIGIEMER GT DONNEES Avancement des travaux

Premières constatations :

Une difficulté à faire exprimer les attentes et les priorités : grande diversité des demandes potentielles, difficulté à les bien exprimer, à les préciser et traduire en actions dans doute un premier travail à finaliser.

Beaucoup de participants, peu de participation : une dynamique à créer ? Boite sur le seul numérique ?

Peu de disponibilités (projets qui requièrent d'être portés par des individus seuls) Risque de ne pas répondre aux attentes, de ne pas mettre les forces sur les bons projets. Ne pas attendre une sorte de « service mutualisé » mais plutôt une « coopération-partage » sur certaines questions.

Sans doute trop tôt pour se subdiviser en sous-groupes de travail plus spécialisés.

Nécessité d'établir des priorités (avec vous !)

VIGIEMER GT DONNEES Avancement des travaux

Commenter par deux ou trois ACTIONS portées pour Vigie-Mer :

Critères de faisabilité (facile à court terme) et d'utilité (fort impact pour une majorité d'association)

Ce qui ressort de nos premières réflexions :

♦ Action 1 :

- ♦ questionnement et intérêt autour du partage. Commencer par données annexes (ex. trait de côte)
- ♦ travailler sur l'interopérabilité sur différentes données (dates, lieux sous même format etc.)

♦ Action 2 : aspects juridiques sur données (RGPD)

♦ Action 3 : mettre en place par thèmes des forums où aller poser des questions (référénts, experts à qui poser des questions == FAQ) + Cerner les problèmes et les demandes

Quelles priorités ?

Pascal MONESTIEZ (INRA) présente l'avancement du GT qui est co-animé avec Dominique Duché (Aquarium de la Porte Dorée) et Céline Reuter (Groupe Associatif Estuaire).

Il y a déjà 21 participants. Une fois inscrit, le mode de fonctionnement repose sur du participatif avec un accès pour tous à tous les dossiers du GT.

Clarification des besoins : Juste avant l'assemblée le GT s'est réuni (de 14h-16h) et une réflexion a eu lieu sur plusieurs thèmes : la collecte des données, les protocoles, les échanges de données et d'interopérabilité, les analyses des données ... Le nombre des thématiques pouvant être abordées dans ce GT peut être monstrueux, il faut des forces de manœuvre pour relancer les participants sur leurs priorités et leurs attentes. Ces dernières nécessitent d'être clarifiées par les associations (exemple d'une association qui exprime ses limites sur telle ou telle tâche).

Manque de disponibilité : le manque de disponibilité des participants risque d'être limitant, il faut donc être raisonnable sur ce qu'on doit faire. Un fonctionnement en sous-groupes n'est pas envisagé à ce stade.

Pascal Monestiez invite les associations à exprimer leurs besoins, leurs attentes précises sur ce que pourrait apporter le GT "données" pour les aider, ceci, même si les associations ne font pas partie du GT. Il recommande dans un premier temps de travailler sur des points faciles, avec un fort impact, pour éviter de s'épuiser sur des questions trop complexes.

Parmi les thèmes abordés, il ressort un intérêt plus fort pour le partage des données, notamment des données annexes et périphériques. Par exemple, comment récupérer des données de marée et de hauteurs d'eau pour les lier à des données d'observations historiques ? Il existe un fort intérêt sur l'interopérabilité.

Par ailleurs, il existe des interrogations juridiques et pratiques sur la gestion des données de sciences participatives (données sur l'observateur) par rapport au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Romain JULLIARD (MNHN) apporte un bémol pour la Recherche où il existe des particularités pour les données sensibles. Mathieu LIPINSKI (AILERONS) demande confirmation que dans l'INPN figurent bien les nom des observateurs. Alexandra ROHR (APECS) confirme que nous

sommes tous concernés en tant que gestionnaires de BDD de sciences participatives par ce RGPD.

Pascal MONESTIEZ (INRA) conclut que l'idée est de mettre des questionnements, regroupés par thème, sous forme de FAQ. Ceci permettrait d'exposer les différents problèmes. Il invite donc les participants du GT (et membres de Vigie Mer) à envoyer des questions au GT "données".

- GT Communication-Portail

VIGIEMER GT COMMUNICATION-PORTAIL Avancement des travaux

Membres du GT

Structure	
Planète Mer	Lilita Vong
LPO	Thierry Micol
APECS	Alexandra Rohr
CEREMA	Céline Tremal
CPIE Bassin de Thou	Esther Emmanuelli
Parc National de Port Cros	Franck Alary

VIGIEMER GT COMMUNICATION-PORTAIL Avancement des travaux

Réunions 2018

Action 1 : Préparer texte présentation pour OPEN

Action 2 : Faire plaquette de présentation pour salon de la Plongée en janvier

Action 3 : Définir charte graphique pour Vigie Mer (en attente du nom / GT identité)

Action 4 : Poster sur articulation des réseaux (CPIE / Salon de la plongée)

Action 5 : Anciens kakémonos faits par AFB → A récupérer

Action 6 : Newsletter (manque de temps / en attente)

Thierry MICOL (LPO) présente l'avancement du GT en six actions :

- **L'action 1** pour la présentation de Vigie Mer sur le portail OPEN. Le texte a été mis à jour, en revanche il reste à mettre à jour les logos des membres. Un mail sera donc envoyé pour que les membres pensent à s'inscrire prochainement dans l'espace professionnel d'OPEN.
- **L'action 2** pour réaliser une plaquette de présentation de Vigie Mer à diffuser durant le salon de la Plongée dans un premier temps. Il s'agit d'une première version, mais les questions des publics « cibles » et de la précision des objectifs seront plus amplement abordées pour la réalisation d'une prochaine version. Le GT s'est réuni avant l'Assemblée et les réflexions à ce sujet ont permis d'identifier 3 cibles : les membres de Vigie Mer qui vont bénéficier d'un support à présenter, les acteurs de sciences participatives pour les informer de l'existence de Vigie Mer et le grand public pour les renvoyer vers les programmes *via* OPEN. Il sera nécessaire de travailler sur la dénomination de « réseau » ou de « collectif » au préalable pour qualifier Vigie Mer (voir GT "identité").
- **L'action 3** pour définir une charte graphique pour Vigie Mer. Le logo sera sous forme de nom pour ne pas cibler des espèces en particulier. Le choix porterait sur des couleurs bleu et sable. Des *templates* PPT et Word (et des signatures de mails) seront réalisés et à disposition des membres de Vigie Mer.
- **L'action 4** pour définir un poster sur l'articulation des réseaux. Ce dernier a été réalisé par le CPIE du Bassin de Thou dans le cadre du Salon de la plongée.
- **L'action 5** pour récupérer les kakémonos réalisés en 2016. L'APECS les a récupérés à l'AFB.
- **L'action 6** pour définir une newsletter. Les cibles seraient les membres de Vigie Mer mais pas que, les acteurs des sciences participatives, de l'environnement sont inclus (sur abonnement de leur part).

Réactions Actions 2 :

Thierry MICOL (LPO) : Lors de la dernière assemblée Vigie Mer, la question d'avoir ou non un site internet avait été posée. Le choix à l'époque était d'attendre la sortie d'OPEN. Or, avec la sortie d'OPEN, on se rend compte qu'il n'est pas possible d'avoir un outil d'animation de réseau. La question est de nouveau posée : est-ce que Vigie Mer veut un site internet ? Si oui, ce travail pourrait faire partie d'un sous-groupe de travail du GT "communication".

Annie Birolleau (AFB) : propose de faire un outil qui puisse au moins proposer un forum de discussion.

Mathieu LIPINSKI (AILERONS) : demande si on parle d'outils de communication interne de gestion de projets (tel que *Trello*...) ou d'outils de communication externe. Selon lui, pour les personnes qui travaillent sur la DCSMM alors ça aurait du poids. On peut aussi envisager de faire des sous-groupes.

Modalités de gouvernance pour les GT

VIGIEMER GT COMMUNICATION-PORTAIL
Avancement des travaux

Membres du GT

Structure	
Planète Mer	Lilita Vong
LPO	Thierry Micol
APECS	Alexandra Rohr
CEREMA	Céline Tremol
CPIE Bassin de Thou	Esther Emmanuelli
Parc National de Port Cros	Franck Alary

Thierry MICOL (LPO) fait un retour sur les modalités d'articulation des GT avec le Cocor et l'Assemblée. Il rappelle qu'il n'y a rien d'inscrit à ce jour dans le document « Principes de gouvernance », et qu'avec la pratique, il devient nécessaire de caler les modalités d'échanges et de prises de décision. Le Cocor, avec le GT "identité-fonctionnement", va faire des propositions à l'Assemblée qui décidera sur quel mode de fonctionnement reposer.

VIGIEMER GT COMMUNICATION-PORTAIL
Avancement des travaux

Réunions 2018

- Action 1 : Préparer texte présentation pour OPEN
- Action 2 : Faire plaquette de présentation pour salon de la Plongée en Janvier
- Action 3 : Diffuser charte graphique pour Vigie Mer (en attente du nom / GT identité)
- Action 4 : Poster sur articulation des réseaux (CPIE / Salon de la plongée)
- Action 5 : Anciens kalémoses faits par AFB → A récupérer
- Action 6 : Newsletter (manque de temps / en attente)

Présentation du projet MARHA



Virginie ANTOINE (AFB) a présenté le projet Life Marha qui vise à faire progresser Natura 2000 avec pour objectif d'améliorer l'état de conservation des habitats marins. Il s'agit d'un projet pour 8 années, avec 13 partenaires scientifiques et gestionnaires coordonnés par l'AFB.

Le Life Marha comporte 34 actions. Virginie est responsable de l'action « Participation citoyenne » dont un volet traitant du développement de protocoles de sciences participatives pour suivre les habitats marins.

Virginie s'occupe de la coordination auprès des différents partenaires Marha :

- Le PNR d'Armorique est responsable des suivis participatifs « bancs de maerls et des herbiers » ;
- le PNR du Golfe du Morbihan est responsable du protocole de suivi des fonds rocheux subtidiaux ;
- l'IMA doit se charger de l'animation du réseau sentinelles de la Mer ;
- et l'Ifremer s'occupe d'un programme de sciences participatives sur les fonds marins (deep sea spy).

Virginie ANTOINE (AFB) rappelle que l'idée est de s'appuyer sur l'existant, soit catalogué par le portail OPEN et/ou compilé dans la base de données de recensement des programmes des sciences participatives, soit via des suivis participatifs du public anglophone tel que l'initiative de chercheurs australiens avec Reef Life Survey. Le calendrier d'actions comporte 4 phases de 2017 à 2025.

Pour information, Virginie Antoine va être présente au salon de la plongée pour sonder l'intérêt des plongeurs pour les sciences participatives.

Pour autre information, le prochain évènement marquant de l'action 'participation citoyenne' suite au salon de la plongée sera l'organisation de groupes de travail par habitat lors des tables rondes des gestionnaires Manche, Mer du Nord Atlantique fin mars. En effet, après avoir sondé l'intérêt des plongeurs et des représentants de Vigie Mer à l'assemblée et au salon, le souhait est de les réunir autour d'une même table avec des gestionnaires d'AMP et Natura 2000 et des scientifiques spécialisés sur l'évaluation de la conservation des habitats marins « bancs de maërl, herbiers et substrat rocheux subtidal » pour réfléchir aux suivis participatifs à travers l'élaboration de protocoles.

Financement

Fin 2017 et début 2018, l'AFB a soutenu l'animation du groupe de travail. Mais depuis l'été 2018, le comité de coordination travaille bénévolement. Le projet 65 MO a pris en charge les frais de mission pour l'organisation des deux Assemblées Vigie Mer.

Benjamin GUICHARD (AFB) précise que 2018 était une transition entre les financements issus du Département Milieu Marin (DMM) et de la Direction Communication et Mobilisation Citoyenne (DICOMOB) de l'AFB. La création récente de l'AFB et la structuration de ses services n'a pas permis de mener à bien la demande de financement en 2018. Le Service "mobilisation citoyenne" de la DICOMOB va cependant reprendre le dossier Vigie Mer en 2019 et le principe de financement est désormais acté. Pour le montant exact, il reste encore quelques arbitrages pour un demi-poste d'animation de Vigie Mer pour 3 ans.

Il ajoute que dans le cadre du deuxième programme de surveillance (2020-2026) de la DCSMM, qui va être rédigé en 2019, un des axes de développement demandé est la valorisation des données issues des sciences participatives.

Les programmes de surveillance potentiellement concernés sont ceux relevant du descripteur D1 (Biodiversité : oiseaux marins, mammifères marins-tortues marines, poissons-céphalopodes, habitats benthiques...), mais aussi des descripteurs D2 (espèces invasives), D9 (questions sanitaires) et D10 (déchets). (Cf. présentation orale de Gérald Mannaerts lors des Rencontres sur les Sciences Participatives "Mer et Littoral" de Planète Mer du 5 Décembre 2017).

Les responsables des PdS auraient besoin d'un inventaire des programmes de sciences participatives existants afin de pouvoir contacter les porteurs, et évaluer avec eux dans quelle mesure ils pourraient contribuer à la surveillance DCSMM et au renseignement des indicateurs du Bon État Écologique (BEE)."

Les membres du CoCor rappellent que si des membres souhaitent demander le remboursement pour leur déplacement, il faut qu'ils se manifestent très rapidement au CoCor qui centralisera les montants demandés et qui transmettra ensuite les demandes à 65 MO. Pour cela, il est impératif de garder tous les justificatifs.

Mot de fin

Le Comité de Coordination remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les discussions constructives qui permettront de faire progresser le collectif. L'investissement de l'ensemble des membres du Comité de coordination est espéré en cette nouvelle année afin de répondre au mieux aux enjeux qui s'annoncent.

Dominique DUCHE (Aquarium Tropical de la Porte Dorée) clôture la réunion en annonçant qu'il est ravi d'avoir accueilli autant de monde pour cette Assemblée Vigie Mer.

Il rappelle la création d'un événement à l'Aquarium de la Porte Dorée pour « la fête des océans le 8 juin », avec 13 000 visiteurs sur 2 jours l'année passée. Cette année, cet événement sera séquencé en 2 temps : avec la journée du jeudi 6 juin dédiée aux professionnels travaillant en lien avec les sciences participatives. Ce projet reste à préciser avec un auditorium (180 places) disponible et avec le souhait de l'Aquarium de faire l'écho de toute cette dynamique de travail. Dominique fait donc un appel à candidature, sous la forme d'un colloque (contacter Gabriel PICOT de l'Aquarium de la Porte Dorée). La journée du vendredi sera consacrée aux scolaires et le samedi et le dimanche pour le grand public.